



MAIRIE

DE

NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 12
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre et le seize octobre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard - Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu - Château Gilles – Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme - Monnin Marie-Andrée – Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Berna Camille à Descouens Marie-Sophie – Monnier Véronique à Le Bel Jérôme – Morel Evelyne à Arnaud Gérard

Secrétaire de séance : Descouens Marie-Sophie

DELIBERATION 2024-27 : Décision modificative N° 1

Vu la délibération du 10 avril 2024 approuvant le budget 2024 de la commune et l'opération 217 « Aménagement de la salle polyvalente

1) Investissement :

L'opération 217 «Aménagement de la salle polyvalente » comprenant les travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes et quelques équipements avait été prévue au budget 2024 pour un montant prévisionnel de 230 000 €.

Ce montant avait été estimé sans prendre en compte les coûts du bureau d'étude et des organismes de contrôle et avant la mise en concurrence effectuée le 14 mai 2024 et l'attribution du marché en juin 2024. Des équipements désormais chiffrés précisément sont intégrés.

Le coût réel de l'opération s'élève à 295 000 € ttc. Monsieur le Maire propose au conseil de procéder à des modifications budgétaires en investissement de 65 000 € par dm n° 1 sur le budget communal.

2) Fonctionnement :

Afin de comptabiliser les dépenses imprévues pour recrutement d'agents non titulaires en remplacement du personnel absent pour congés maladie, Monsieur le Maire propose de procéder à des modifications budgétaires en fonctionnement de 30 000 € par dm n° 1 sur le budget communal.

Les modifications budgétaires sont les suivantes :

Investissement :

- Opération 217 Aménagement de la salle polyvalente : Compte 231 : + 65 000 €
- Opération 163 Réfections rues et chemins : Compte 2152 : - 40 000 €
- Opération 170 Acquisitions terrains : compte 2111 : - 15 000 €
- Opération 197 Aides aux façades : compte 20422 : - 10 000 €

Envoyé en préfecture le 23/10/2024

Reçu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

ID : 034-213401813-20241016-2024027-DE



Fonctionnement :

Energie-électricité : compte 60612 : - 7 000,00 €

Fournitures non stockées - fournitures : compte 6064 : - 4 000 €

Entretiens et réparations sur bâtiment public : compte 615221 : - 16 000 €

Déplacements et missions : compte 625 : - 3 000 €

Personnel non titulaire : compte 6413 : + 10 000 €

Charges de sécurité sociale et de prévoyance : compte 6450 : + 20 000 €

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

ADOpte la dm n° 1 sur le budget communal 2024 avec les modifications budgétaires.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
David ASTRUC